

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUIN 2020**

**Délibération**  
n° 2020.06.095

**Participation de  
GrandAngoulême au  
fonctionnement de  
l'Association  
Départementale  
d'Information sur le  
Logement (ADIL 16)  
pour l'année 2020**

**LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME, et par visioconférence, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 juin 2020**

**Secrétaire de séance** : Thierry MOTEAU

**Membres présents** :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Serges DAVID, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

**Ont donné pouvoir** :

Gérard LEFEVRE à Jean-Philippe POUSSET, Annie MARC à Yannick PERONNET, Pascal MONIER à Véronique ARLOT, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY

**Excusé(s)** :

Françoise DELAGE, Jean-Luc FOUCHIER, Gérard ROY

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.06.095**

HABITAT - PLH

Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX

**PARTICIPATION DE GRANDANGOULEME AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION  
DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL 16) POUR L'ANNEE  
2020**

L'association départementale d'information sur le logement (ADIL) a pour mission principale d'offrir au public des informations et conseils gratuits dans les domaines juridique, financier et fiscal pour tout ce qui concerne le logement.

L'ADIL permet de renseigner les particuliers sur leurs droits et leurs obligations et sur les solutions adaptées à leur situation personnelle.

Il s'agit principalement d'informations et de conseils portant sur :

- L'établissement d'un plan ou diagnostic pour l'accession à la propriété,
- Les prêts, subventions, primes aides spécifiques en matière d'habitat (allocation logement, APL),
- Le contrat de construction, le contrat de vente en l'état futur d'achèvement,
- L'assurance et les garanties liées au logement,
- La promesse de vente, les actes de vente,
- Le permis de construire et les règles d'urbanisme,
- Le droit de location,
- La copropriété,
- Les droits de mutations et les frais annexes,
- La fiscalité (travaux, investissement locatif, revente...),
- La relation avec les professionnels de l'immobilier.

L'ADIL sollicite GrandAngoulême afin de participer au fonctionnement général de l'association.

Il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 14 787,80 € pour l'exercice 2020 (qui ramenée à la population du territoire, correspond à une somme de 0,10 € par habitant).

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernés, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements. Les élus concernés par cette restriction sont invités à se faire connaître s'ils n'ont pas été cités. Roland VEAUX et Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU ne prennent pas part au débat et au vote.**

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une participation de 14 787,80 € à l'ADIL de la Charente pour l'année 2020.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou la personne dûment habilitée à signer la convention correspondante.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 ABSTENTION),  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>17 juin 2020</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>17 juin 2020</b>